



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 21 OCTOBRE 2021

### **Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 19.11.2020
2. Rapport d'activités 2020-2021
3. Présentation des comptes et rapport de la trésorière pour l'exercice 2020-2021
4. Rapport de la vérificatrice aux comptes
5. Approbation des rapports et des comptes et décharge au comité
6. Election du comité, de la présidente et des membres du bureau
7. Election de l'organe de révision
8. Propositions individuelles

### **Introduction**

La présidente, Mme Mathilde Nussbaum, accueille l'assemblée et ouvre la séance à 20h00 en saluant la présence de Mme Lapaire, conseillère administrative, Mme Di Romano, présidente du conseil municipal, membre de la commission scolaire ainsi que de l'APECOVE, et M. Roland Sutter, président de la commission scolaire. Elle remercie Brigitte Margelisch de nous recevoir à *La Récré*.

Damien Regad vérifie la liste des présences, et confirme que l'assemblée est valablement constituée de 11 membres avec droit de vote.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 19.11.2020**

Le PV a été envoyé avec la convocation. Il ne fait l'objet d'aucune remarque, et est **approuvé** par acclamation.

### **2. Rapport d'activités 2020-2021**

La dernière année scolaire a été bien particulière. Nous espérons vraiment pouvoir reprendre nos activités normalement, mais malheureusement la situation sanitaire liée au COVID et ses contraintes nous ont encore beaucoup freinés.

Toutefois, nous avons quand même eu quelques activités réparties dans l'année, soit chronologiquement :

- Une circulaire de rentrée distribuée par les enseignants dans le pack de rentrée.
- Les soirées de parents des 1P durant lesquelles l'APECOVE a présenté ses activités et a encouragé les nouveaux parents à s'inscrire.
- Des présentations rapides de l'APECOVE dans les classes des plus grands lors des réunions de parents afin de rappeler notre existence car les apéritifs après les réunions ne pouvaient avoir lieu.

- Quelques distributions de fruits lors des crocs l'automne dernier (pruneaux, nectarines, pommes et poires).
- Une réunion concernant les cuisines scolaires avec NOVAE et le GIAP.
- La récolte des données via le blog de l'APECOVE pour produire les listes de classes qui ont été envoyées aux parents fin septembre.
- L'atelier du livre à Vézenaz, qui s'est poursuivi grâce à Mmes Tanya Le Flocq, Frida Dorow et Zeina Chehab. Merci pour votre implication. L'APECOVE offre les goûters distribués aux enfants.
- La boum de l'Escalade virtuelle qui a rencontré un beau succès. La vidéo est sur notre site internet.
- Les promotions qui nous ont permis de retrouver le sourire des enfants. L'APECOVE était présente pour offrir un goûter à chaque élève. Merci à la commune d'avoir réussi à organiser ce moment de partage et de joie malgré les contraintes. C'était un vrai plaisir !

### ***Le mot de la présidente***

Nous voilà lancés dans cette nouvelle année scolaire avec cette assemblée générale, qui nous permet de nous rendre compte de la créativité des membres de l'APECOVE qui ont cherché à proposer aux enfants des activités malgré la période particulière que nous avons vécue.

En effet, forts de l'expérience du confinement, et plus motivés que jamais, nous avons dès la rentrée dernière été très actifs pour relancer les activités – voire les déplacer (pour les distributions de fruits) – afin d'en faire profiter les enfants. Néanmoins, plusieurs événements n'ont malheureusement pas pu avoir lieu : les bourses, les entraînements à la course, la fête et la boum de l'escalade.

Nous espérons que les prochains mois verront le retour de nos activités favorites : la course et la boum de l'escalade, la bourse de printemps, les visites d'entreprises et surtout la fête des promotions avec les parents !

Nous avons aussi un joli projet en novembre, en partenariat avec la commune dont nous vous parlerons tout à l'heure.

### ***3. Présentation des comptes et rapport de la trésorière pour l'exercice 2020-2021***

En raison d'une erreur de copier-coller découverte en dernière minute dans le document qui devait être distribué lors l'AG, le comité a préféré renoncer à le remettre aux membres et décidé de présenter les comptes oralement. Le document corrigé sera mis à disposition ultérieurement, via le site internet.

Mme Graciela Ramirez Cuevas n'ayant malheureusement pas pu être présente ce soir, c'est M. Philippe Melikian qui se charge de ce compte-rendu.

L'exercice 2021 se termine par un résultat brut de CHF 6,012.00. Après déduction des charges, le gain final est de CHF 2,685.00.

Le montant total des charges s'élève à CHF 3,327.00. Ce montant inhabituellement bas s'explique par la crise COVID-19, qui a très fortement limité les activités de l'association. Les dépenses concernent principalement les opérations de Croc'fruits (CHF 1,650.00) et les Promotions (CHF 1,194.00).

Le montant des cotisations est globalement au niveau des années précédentes. Nous avons reçu la subvention communale pour l'année 2021. Les mesures liées à la crise COVID-19 nous ayant empêchés d'organiser des événements, nous n'avons pas d'autres produits.

Le total du bilan est de CHF 28,936.42. Le compte PostFinance a un solde de CHF 27,576.42, et la caisse de CHF 1,000.00. En raison de l'annulation de la bourse de printemps 2020, la demande d'autorisation de la manifestation payée à la police s'est maintenue en actif transitoire (CHF 60.00), à valoir sur un futur événement.

L'APECOVE n'a pas de créanciers pour l'exercice 2020-21, en dehors du paiement anticipé de deux cotisations pour l'exercice 2020-21, enregistrées en passif transitoire. Le capital de l'association s'élève à CHF 26,201.42.

#### ***4. Rapport de la vérificatrice aux comptes***

Mme Magdalena Lacchini présente son rapport (voir annexe).

#### ***5. Approbation des rapports et des comptes et décharge au comité***

Les présentations n'ont fait l'objet d'aucune remarque ou question de la part de l'assemblée.

Les comptes l'exercice 2020-2021, le rapport de la trésorière et le rapport de révision sont **approuvés** à l'unanimité moins 1 abstention

L'assemblée décide de **donner décharge au comité** à l'unanimité.

#### ***6. Election du comité, de la présidente et des membres du bureau***

##### ***Mouvements au sein du comité***

Le comité déplore la démission de deux de ses membres cette année. Il s'agit de :

- Mme Vanessa Smets, qui a passé 4 ans au comité et qui quitte également le poste de secrétaire qu'elle occupait depuis mars 2019 ;
- M. Olivier Gaud, présent au comité depuis 2016 et qui a été vice-président pendant deux ans de 2017 à 2019.

Mme Nussbaum leur remet un petit cadeau de départ, en les remerciant chaleureusement pour leur temps, leur engagement, leur soutien, leurs idées, leur efficacité et leur motivation.

Elle mentionne encore qu'il s'agit de sa dernière année à l'APECOVE, ses enfants quittant l'école primaire en juin 2022

##### ***Candidatures***

Les membres du comité actuel se représentent, à savoir Mmes Florence McGillivray, Mathilde Nussbaum, Florence Olivier, Mélanie Pinösch, Graciela Ramirez Cuevas, Stéphanie Stavras et Marie Wyss, ainsi que MM. Philippe Melikian et Damien Regad.

Ayant récemment rejoint l'APECOVE, Mme Joana Oliveira présente également sa candidature pour rejoindre le comité. Mme Nussbaum la remercie pour son engagement.

Les candidats susnommés sont élus en bloc, par acclamation.

En ce qui concerne le bureau, suite à la démission de Mme Vanessa Smets qui laisse le poste de secrétaire vacant, Mme Florence McGillivray se porte candidate pour la remplacer.

La présidence et la vice-présidence sont interverties.

Les autres membres se représentant à leurs postes respectifs, le comité propose donc d'élire la composition suivante :

- Président : Philippe Melikian
- Vice-présidente : Mathilde Nussbaum
- Trésorière : Graciela Ramirez Cuevas
- Secrétaire : Florence McGillivray
- Webmaster : Damien Regad

Les candidats sont élus à leurs postes respectifs par acclamation.

## ***7. Election de l'organe de révision***

Mme Magdalena Lacchini se représente comme réviseuse aux comptes.

Elle est réélue par acclamation, avec les remerciements du comité.

## ***8. Propositions individuelles***

### ***Spectacles « Par Le Moi »***

Mme Carole Lapaire s'exprime à ce sujet.

Lors de la commission scolaire, la problématique du harcèlement scolaire a été soulevée. Plusieurs échanges avec le directeur et le corps enseignants ont eu lieu et des actions concrètes ont été recherchées. Lors d'une rencontre entre Mmes Lapaire et Nussbaum, cette dernière propose le spectacle de Sonia Grimm qui aborde cette thématique. La commune a accepté le projet avec enthousiasme. Le spectacle pour les 8P initialement prévu au mois de juin n'a malheureusement pas pu avoir lieu.

Le week-end du 25 au 27 novembre 2021, 5 spectacles seront programmés à l'Epicentre pour les enfants de 7 à 14 ans. Un spectacle supplémentaire sera proposé le vendredi soir pour les adultes : comité de l'APECOVE, conseil municipal, enseignant-e-s, et membres de comité d'autres associations communales, comme le point d'interro. Samedi : 15h, 18h30. Dimanche : 10h, 14h, 17h30.

Les spectacles seront gratuits, et la priorité donnée aux enfants de Collonge-Bellerive. L'APECOVE tiendra une buvette après le spectacle des enfants. La commune va gérer les inscriptions, via une billetterie sur internet. Les parents mentionneront sur le site si l'enfant est scolarisé à Collonge ou à Vézenaz.

### ***Course de l'Escalade***

M. Roland Sutter a pris en charge la gestion des inscriptions à la course pour les élèves de la commune, en collaboration avec l'APECOVE. Les parents ont reçu un mail avec un lien pour l'inscription. La finance d'inscription des enfants est entièrement prise en charge, conjointement par la commune pour CHF 15.- et l'APECOVE pour le solde de CHF 10.-.

Cette année, il n'y aura pas de tentes dans le parc des Bastions pour accueillir les enfants. La commune installera des tentes à la rue de la Corraterie dans le parking de la banque de Lombard et Odier.

L'APECOVE sera présente dans la tente pour accueillir les enfants et distribuer les collations. L'installation des tentes se fera le vendredi soir.

Les pompiers se chargeront du déplacement des enfants de la tente au départ de la course. Ainsi, les parents seront libres et plus tranquilles pour aller se poster sur le parcours.

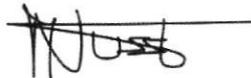
### **Prim'ski**

M. Sutter annonce que le concours Prim'ski aura lieu le mercredi 2 février 2022 à Leysin. Les enfants à partir de 6P pourront y participer. Un transport sera probablement organisé de Collonge-Bellerive au départ du car.

### **Clôture**

La séance est levée à 20h19.

La Présidente



Mathilde Nussbaum

Procès-verbaliste



Mélanie Pinösch